

Partir à l'étranger dans le cadre de ses études

Informations sur les programmes de mobilité à l'étranger



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Sommaire

Présentation, atouts et conditions

Programmes de mobilité et universités partenaires

Choisir une université d'accueil

Etapas de candidature

Calendrier

Programme BCI

Stage à l'étranger

Aides financières à la mobilité

Contacts

Liens utiles

Qu'est-ce qu'un programme de mobilité ?

Permet à un **étudiant** de suivre des cours et de **valider des ECTS** dans une **université partenaire** de l'UFR STAPS à l'**étranger**

L'étudiant reste administrativement inscrit à l'UFR STAPS et s'acquitte des droits de scolarité en France

Pas de **frais d'inscription** auprès de l'université partenaire

L'étudiant reste bénéficiaire des **bourses du CROUS**

Durée de la mobilité : un semestre ou une année universitaire complète

L'étudiant bénéficie des **ECTS validés** pendant sa mobilité pour obtenir son **diplôme à STAPS**



Les atouts d'une mobilité internationale



S'ouvrir sur le monde et découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture



Améliorer son niveau de langue étrangère



Elargir son carnet d'adresses et s'offrir des perspectives à l'étranger



Expérience valorisante sur un CV



Apprendre autrement



Acquérir une expérience professionnelle



Développer des compétences : autonomie, flexibilité, capacité d'adaptation, curiosité...



Conditions à remplir pour faire un échange



Êtes-vous éligible ?

- Être inscrit à l'UFR STAPS
- Avoir achevé une année d'études supérieures (L3 et M2 privilégiés)
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une mobilité sur le même cycle d'études
- Réussir son année en cours
- Pour les mobilités hors Erasmus+, justifier d'un bon niveau académique



L1, DEUST*, Licence PRO, Master MEEF : impossibilité de bénéficier d'une mobilité à l'étranger
(*DEUST : possibilité de candidater si intégration d'une licence générale l'année suivante)

Les programmes de mobilité internationale



Les accords de coopération
(hors Europe)



Le stage à l'étranger



Le programme BCI
(Québec)



Le programme Erasmus+
(Europe)



Programme Erasmus+ Études

Le programme Erasmus+ permet aux étudiants d'effectuer un **semestre** ou une **année** d'études dans une **université partenaire** de l'UFR STAPS dans l'**Union Européenne**.

- Tous les étudiants à partir de la L2 (étudiants en L3 et M2 privilégiés)
- Nombre de places **limité** pour chaque université
- **Sélection** des étudiants par l'UFR STAPS **seulement**
- Environ une **trentaine** de partenariats Erasmus+ dans **15** pays européens



Allemagne

Universität Bayreuth
Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg
Paedagogische Hochschule Heidelberg
Deutsche Sporthochschule Koln



Angleterre

University of Birmingham



Belgique

Université KU Leuven
Université de Liege (ULiège)
Université Catholique de Louvain (UCL)
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg



Croatie

University College of Management
and Design ASPIRA



Espagne

Universitat RAMON LLULL
Universitat Auonoma de Barcelona (UAB)
University of the Basque Country
Miguel Hernández University
University of Granada
Universidad de Las Palmas de Gran Canaria
Universidad de LLEIDA (UdL)
Universidad de MURCIA
Universidad de Sevilla
Universidad Pablo de Olavide
Universitat de València
Universidad de Zaragoza (HUESCA)
Universidad San Jorge

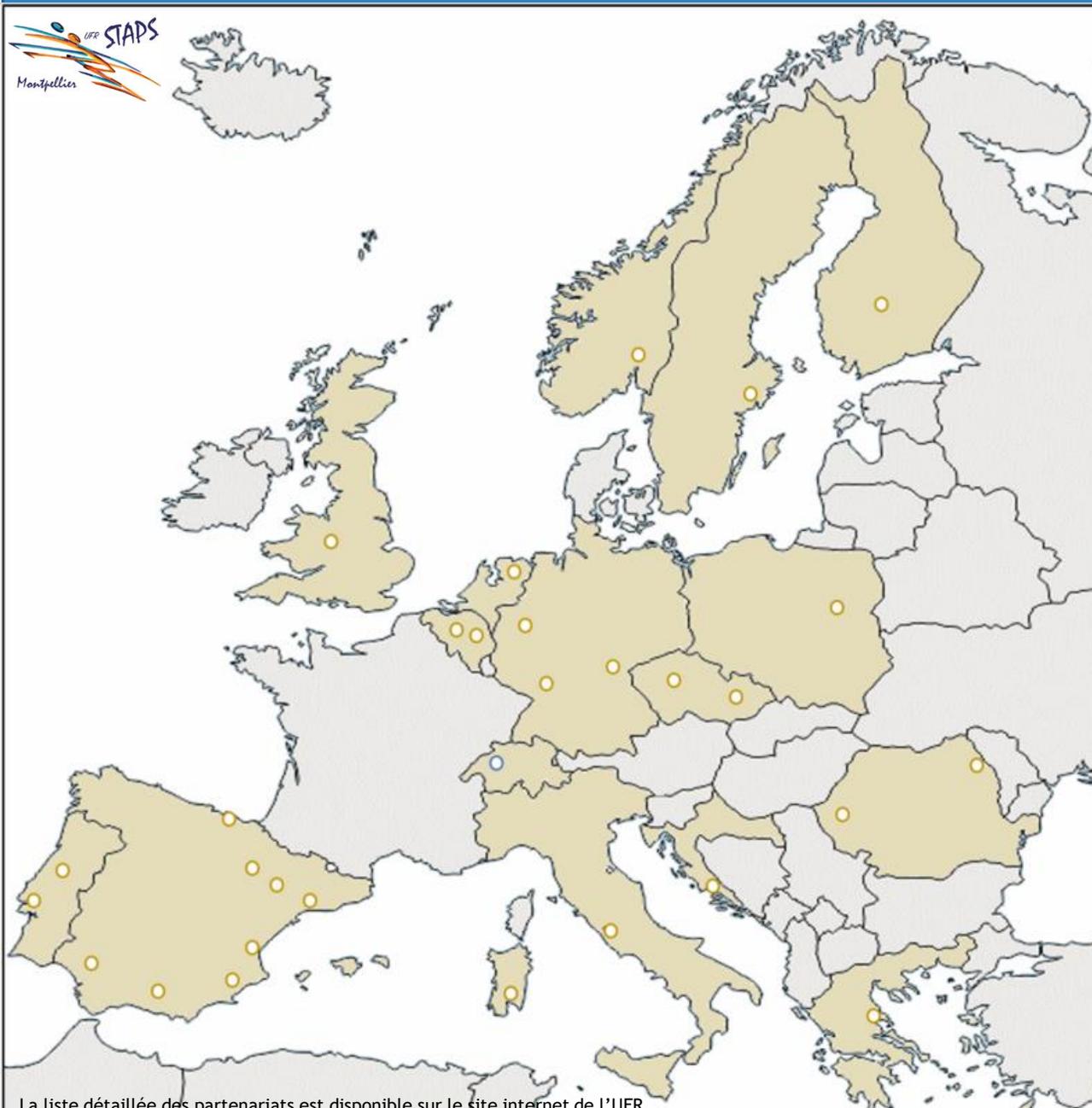


Finlande

Jyväskylän Yliopisto University



Les partenariats Erasmus+



La liste détaillée des partenariats est disponible sur le site internet de l'UFR.

Grèce

University of Thessaly



Italie

Università degli Studi di Cagliari
Italian University for Sport and Movement



Norvège

Norwegian School of Sport Sciences



Pays-Bas

University of Groningen
Hanze University of Applied Sciences



Pologne

AWF - Akademia Wychowania Fizycznego



Portugal

Universidade de Coimbra
Universidade de Lisboa



République Tchèque

Palacký University Olomouc
Charles University



Roumanie

Alexandru Ioan Cuza University
West University of Timisoara



Suède

Swedish School of Sport
and Health Sciences



Accords de Coopération (hors Europe)

Les étudiants peuvent effectuer un **semestre** ou une **année** d'études dans une **université partenaire** de l'UFR STAPS en dehors de l'Union Européenne.

- Tous les étudiants à partir de la L2 (étudiants en L3 et M2 privilégiés)
- Nombre de places **limité** pour chaque université
- **5** universités partenaires
- Justifier d'un **bon dossier académique** (les universités partenaires se réservent le droit de refuser un candidat si ses notes sont jugées insuffisantes)



Les accords de coopération (hors Europe)



Argentine, Universidad del Salvador (USAL)



Brésil, Universidade Federal do Rio Grande Norte (UFRN)



Canada, Université de Sherbrooke (UdS)



Canada, Université de Moncton



Suisse, University of Applied Sciences (BFH)

Bien choisir son université d'accueil :

Pour bien choisir une université d'accueil, il est important de vérifier :

- ✓ les programmes de cours
- ✓ la langue parlée et le niveau de langue demandé

- Vous devez pouvoir vous exprimer et suivre les cours dans la langue de l'Université ciblée.
En général, le niveau demandé est le **B1/B2**.
⚠ Certaines universités partenaires peuvent demander un *certificat de niveau de langue*.
- Trouvez ensuite un programme d'études qui correspond à votre filière STAPS.

Mobilité internationale : étapes de candidature

Préparer mon
projet de
mobilité

Je cherche une université étrangère qui m'intéresse et dans laquelle je peux faire un programme équivalent à ma filière STAPS dans une langue que je maîtrise.

➤ Voir le document *Accords de partenariats internationaux*

Je remplis mon *dossier de candidature* et les remets au BRI avec les *pièces justificatives* demandées.

➤ Documents disponibles page *International* sur le site de l'UFR STAPS

Mon dossier passe en commission. Je reçois un avis par le BRI : si favorable, une université d'accueil m'est attribuée.

Je remplis mon *contrat pédagogique provisoire* avec les cours prévus dans l'Université d'accueil qui m'a été assignée, et le fait valider et signer par mon *responsable de filière N+1*.

Le BRI vérifie mon contrat pédagogique et procède à ma nomination auprès de mon Université d'accueil.

Mon Université d'accueil m'envoie divers documents à remplir et lui retourner, et m'informe des démarches administratives à entreprendre.

Mobilité internationale : étapes de candidature

Check-list
avant mon
départ

J'ai entrepris les démarches administratives relatives à ma destination (visa, passeport, permis d'études, etc...)

J'ai pris connaissance des conseils aux voyageurs sur le site du gouvernement pour mon pays de destination (www.diplomatie.gouv.fr) et me suis enregistré(e) sur la plateforme Ariane.

Je me suis réinscrit(e) à l'UFR STAPS.

J'ai souscrit une assurance santé valable à l'étranger me couvrant pendant toute ma période de mobilité.

Pour l'Europe : CEAM

Dans un pays ayant signé une convention de sécurité sociale avec la France prévoyant la prise en charge des soins étudiants (R-U, Québec, Andorre...) : document spécifique au pays

Dans un pays sans convention de sécurité sociale avec la France (mobilités >6 mois) : inscription obligatoire auprès du régime étudiant de sécurité sociale du pays.

J'ai fourni toutes les pièces justificatives demandées par le BRI.



Toutes les démarches liées à l'installation dans votre pays d'accueil sont personnelles, mais votre Université d'accueil peut vous guider, notamment pour trouver un logement universitaire.

Mobilité internationale : étapes de candidature

Pendant et
après mon
séjour

Je transmets toutes les pièces justificatives demandées par le BRI afin de recevoir les versements de ma bourse.

Je préviens le BRI en cas de changement de situation

Je préviens le BRI et le responsable de filière en cas de changement de cours et modifie mon contrat pédagogique en accord avec mon responsable.

J'envoie mon relevé de notes au BRI



Validation des résultats d'un étudiant en mobilité à l'étranger :

- Les résultats obtenus à l'étranger sont validés par une commission pédagogique. Les notes ne sont pas retranscrites telles quelles : la moyenne est attribuée pour chaque UE validée.
- Pour un départ sur un semestre uniquement : impossibilité de compenser le semestre effectué à l'étranger avec celui de STAPS. Nécessité de valider les deux semestres indépendamment.
- Impossibilité de passer en session 2 à STAPS pour les mobilités à l'année sauf cas jugé exceptionnel.
- Possibilité d'obtenir une mention.

Calendrier 2023-2024 pour une mobilité 2024-2025 (hors programme BCI)

Dates	Etapes
Du 22/11/2023 au 25/02/2024 (23h59)	Dossier de candidature à remettre au Bureau des Relations Internationales
Semaine du 26/02/2024	<i>Sélection des candidats par la Commission Pédagogique et retour des avis</i>
Deadline : 30/04/2024	Contrat pédagogique provisoire à faire valider et signer par le Responsable de Filière N+1



Le programme BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire) permet de suivre des enseignements dans une des **universités membres** du programme pour une période d'un **semestre** ou d'une **année**.

ⓘ Il n'est pas possible de faire une **mobilité stage** via ce programme.



À partir de la L3



Moyenne cumulative de 12/20 sur l'ensemble du parcours universitaire
(Pour les Universités Laval et Bishop's = moyenne >12/20)



Nombre de place limité pour l'ensemble de l'Université Montpellier



Sélection par l'UFR STAPS et Université de Montpellier + par les Universités Québécoises



Les universités québécoises participant au programme BCI :

- Université du Québec à Rimouski (Baccalauréat en Kinésiologie)
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université de Sherbrooke
- Université Laval (Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé / Baccalauréat en Kinésiologie)
- Université Bishop's (🇬🇧 anglophone) (Sport Studies Major)
- Université du Québec en Outaouais
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Les programmes d'études disponibles peuvent changer chaque année : vérifiez les programmes ouverts sur le site BCI (actualisation du site aux alentours du mois de décembre).
Attention, toutes les universités n'ont pas forcément de programmes équivalents à STAPS.

Candidater au programme BCI

Mettre en place mon projet

- Vérifier les conditions de participation et d'admissibilité des universités d'accueil
- Vérifier mes résultats universitaires, mon budget

Choisir une université d'accueil

- Trouver un programme d'études qui correspond à ma filière STAPS (<https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>)
- Choix d'un établissement d'accueil pertinent par rapport à ma formation STAPS

Constituer mon dossier de candidature

- Contacter mon BRI et rassembler toutes les pièces du dossier de candidature
- Compléter mon contrat pédagogique PQEE BCI-Québec et transmettre mon dossier complet au BRI

Ma candidature est retenue au niveau de l'UM

- Remplir le formulaire de demande de participation BCI

Ma candidature est retenue par l'Université Québécoise

- S'occuper des formalités administratives d'entrée dans le pays

Les aides financières à la mobilité internationale

L'université apporte des **aides** pour les **mobilités d'études** et de **stage** à l'étranger. Ces aides sont adressées sous réserve d'éligibilité aux étudiant **boursiers** et **non boursiers**, en mobilité en **Europe** et **Hors de l'Europe**.

➤ 12 mois de mobilités maximum permis par cycle d'études.

➤ Deux versements :

60~70% versés 1 à 2 mois après l'arrivée dans l'Université d'accueil.

30~40% versés 1 à 2 mois après la fin de la mobilité.

➤ L'étudiant n'a pas à faire de demande de bourse, sauf indication contraire par le BRI. Les attributions de bourse se font automatiquement en fonction de la situation de l'étudiant.



Effectuer un séjour d'études à l'étranger nécessite un **investissement financier** pour l'étudiant. En effet, les bourses de mobilité ne **permettent pas de financer entièrement** les séjours à l'étranger, et les versements parviennent tardivement : l'étudiant ne doit donc pas s'appuyer uniquement sur ces aides et il doit nécessairement trouver un **autre apport** afin d'assumer les divers frais liés à son séjour (installation, transports, logement, etc...).

Les différentes bourses à la mobilité

	Zone Erasmus+		Zone Hors Europe	
	Etudiant boursier du CROUS	Etudiant non boursier du CROUS	Etudiant boursier du CROUS	Etudiant non boursier du CROUS
Etudes	Bourse AMI + Bourse Erasmus+ ou Bourse Région Occitanie	Bourse Erasmus+	Bourse AMI + Bourse Région Occitanie	Bourse FRIM (Forfait Régional Individualisé à la Mobilité) pour les étudiants dont le quotient familial est \leq 25000€
Stage	Bourse AMI + Bourse Erasmus+ stage ou Bourse Région Stage Occitanie	Bourse Erasmus+ stage	Bourse AMI + Bourse Région Occitanie	Bourse FRIM (Forfait Régional Individualisé à la Mobilité) pour les étudiants dont le quotient familial est \leq 25000€

Descriptif des dispositifs de bourses à la mobilité internationale

- **Bourse AMI** : pour les étudiants boursiers du CROUS, monde entier.
Cumulable avec la bourse Erasmus+, et bourse de Région.
400€/mois. De 2 mois à 9 mois finançables (stages : 6 mois max). Versements : 70% début mobilité et 30% fin mobilité.
- **Bourse Erasmus+** : pour mobilités études/stage sur la zone Europe.
Cumulable avec la bourse AMI. Non cumulable avec la bourse de Région.
Financement réparti selon 3 groupes de pays, selon le type mobilité et la durée.
De 270€ à 370€/mois (études) ; de 420€ à 520€/mois (stage).
2 mois à 12 mois finançables (6 mois maximum pour les stages). Versements : 70% début mobilité et 30% fin.
- **Bourse Région** : pour les étudiants boursiers CROUS, monde entier.
Cumulable avec la bourse AMI. Non cumulable avec la bourse Erasmus+.
Gestion directe par la Région : Inscription sur le site de la Région avant le départ en mobilité sous peine d'inéligibilité (<https://del.laregion.fr/>).
75€/semaine pleine. De 6 à 36 semaines finançables (6 à 24 semaines pour les stages). Versements : 60% début mobilité et 40% fin.
- **Bourse FRIM** : pour les étudiants non-boursiers, mobilité hors Europe. Quotient familial < 25000€
Reste à charge dans la limite de 300€ max/mois. 2 mois min, 9 mois max (stage : 6 mois max). Versements : 60% début mobilité et 40% fin.
- **Bourses d'inclusion Erasmus+** : pour les étudiants en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD) ; les étudiants habitant dans une commune classée *Zones de Revitalisation Rurale* (ZRR) ; les étudiants habitant en *Quartiers Prioritaires de la Ville* ; les étudiants boursiers sur critères sociaux échelons 6 et 7 ; les étudiants appartenant à un foyer dont le Quotient Familial CAF est < / = à 551€.
250€/mois en complément de la Bourse Erasmus+.
- **Forfait écoresponsable** : pour les étudiants utilisant un moyen de transport écoresponsable (bus, train, covoiturage) pour se rendre dans leur pays d'accueil et en revenir. Forfait de 50€.

⚠ Les bourses Erasmus+ et Région ne sont pas cumulables.

Les étudiants de nationalité étrangère effectuant une mobilité dans leur pays d'origine ne pourront pas bénéficier des bourses de mobilité.

Vos contacts

Responsable pédagogique :

Julien Lagarde

julien.lagarde@umontpellier.fr

Gestionnaire administrative Relations Internationales :

Léa Chatel-Goldman

staps-ri@umontpellier.fr

+33 4 11 75 90 43



Accueil public :

UFR STAPS - Service Scolarité
Bureau des Relations Internationales

Du lundi au vendredi
8h à 12h30 et 13h30 à 16h

Liens utiles

Site UFR STAPS, page International :

➤ Informations sur la mobilité internationale, accords de partenariats, dossiers de candidature, calendrier

<https://staps.edu.umontpellier.fr/partir-etudier-a-letranger/>

Site Université de Montpellier, étudier à l'étranger :

➤ Informations sur la mobilité internationale, financements, actualité

<https://www.umontpellier.fr/international/etudier-a-letranger/etudier-a-letranger>

Charte de l'étudiant Erasmus:

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/erasmus-student-charter-0>

France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Sécurité Sociale :

<https://www.ameli.fr/herault/assure/droits-demarches/europe-international>